

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

I. — ALGÉRIE

INTRODUCTION

L'année 1975 se trouve être une année repère, au milieu d'une décennie commencée avec la mise en place d'une planification centralisée sur tous les grands secteurs de l'économie. Un bilan intermédiaire est donc possible entre 1970 et 1980, moyen terme que se sont fixé les responsables algériens, pour vérifier la mesure dans laquelle la réalité économique s'est modifiée en fonction du modèle choisi.

Il ne s'agit pas d'une mesure exacte de l'évolution des différentes grandeurs, mais plutôt de dégager les quelques tendances les plus significatives par rapport au « modèle algérien de développement », tel qu'il avait été conçu au début de la décennie.

Dans cette perspective, nous nous interrogerons sur le rôle actuel des hydrocarbures et des exportations algériennes en général et, d'autre part, sur la fonction d'entraînement et de débouché du secteur agricole, à partir des liaisons structurelles prévues entre l'industrie et l'agriculture.

En 1975, on observe des phénomènes contradictoires comme : les retards de la politique agricole, malgré les efforts de la Révolution Agraire, les difficultés liées à la maîtrise de la technologie, les déséquilibres spatiaux et les problèmes de création d'emplois. Tous ces points appellent une réflexion de fond qui dépasse le cadre strict des secteurs et de l'année, portant sur les difficultés internes et externes au modèle de développement.

La première partie portera sur le bilan financier de l'année, comparé à celui de l'année précédente. Nous analyserons ensuite le bilan productif et l'effort d'accumulation, d'investissements et de création d'emplois.

Nous aborderons la dynamique des secteurs non agricoles dans le cadre des orientations du deuxième plan quadriennal et les problèmes du secteur agricole et de sa place dans un cadre de développement intégré.

L'analyse des tendances du commerce extérieur nous amènera à saisir deux aspects : l'évolution de la conjoncture pétrolière et la détérioration des termes de l'échange avec la France.

I. — L'ANNÉE FINANCIÈRE

Le budget de l'année 1975 s'inscrit, comme les précédents, dans le cadre de l'effort pluri-annuel défini par les plans à moyen et long termes. Il prend également en considération un contexte international, dont certains éléments contrarient l'effort de promotion économique visé. Grâce à la revalorisation du prix du pétrole, intervenue à la fin de 1973, les aspects financiers de 1974 ont été particulièrement positifs, puisqu'il y a eu un fort excédent budgétaire et un surplus de la balance des paiements extérieurs (1,8 milliards de DA). Par contre, en 1975, les conditions financières nécessaires au développement de l'Algérie n'ont pas été aussi favorables que celles de l'année précédente, pour trois raisons essentielles (1) :

- le tassement des recettes pétrolières;
- l'inflation internationale galopante;
- la pénurie alimentaire mondiale.

Ces facteurs nouveaux frappent l'économie algérienne, avec, pour effet négatif, de redimensionner fortement l'avantage que l'Algérie avait acquis en 1974, dans les termes de l'échange international.

L'un des conséquences importantes de cette situation s'est concrétisée en un appel de l'économie algérienne à des emprunts extérieurs pour le financement de ses investissements (2).

A. LES GRANDES MASSES DU BUDGET.

Légèrement excédentaire, le budget 1975 s'élève à un chiffre record : 22 milliards de dinars, soit une augmentation de 55 % par rapport à 1974.

Les ressources du budget proviennent essentiellement de la fiscalité pétrolière qui double entre 1974 et 1975, et représente 60 % du budget en 1975. Il faut noter que la réévaluation du prix du pétrole au cours de l'année 1974 ne peut se lire sur la loi des finances avant l'année 1975.

Les réalisations financières de l'année 1974 montrent l'importance de la fiscalité pétrolière et ses conséquences sur les recettes globales (14,1 milliards de DA de prévus, et 23,4 de réalisés). Mais cet apport n'a été que faiblement répercuté au niveau des dépenses pour l'année 1974.

En fait, cet apport financier s'est réparti sur les deux années, avec un tassement de ces ressources pour le dernier semestre 1975, qui se reflète pour les prévisions 1976. Les experts de l'OPEP estiment en effet à 30 % au moins à la fin du mois de septembre 1975, par rapport à la fin de 1973, la dépréciation effective des prix du pétrole, due au gel des prix et à l'inflation internationale; on peut supposer que l'avantage acquis ces deux dernières années risque de s'amenuiser.

(1) Voir conférence de presse de M. MAHROUG, *El Moujahid*, 8 janvier 1975.

(2) Le service de la dette s'est élevé en 1974 à 1 500 millions de DA, soit 9,8 % du total des exportations.

La part de la fiscalité ordinaire régresse en pourcentage, mais augmente légèrement en valeur par rapport à 1974, principalement grâce à la majoration de l'impôt sur les carburants, les chiffres d'affaires et les droits de douane. En contrepartie, les impôts directs, qui proviennent de l'imposition des salaires et de celle des activités professionnelles, sont inscrits en légère diminution par rapport à 1974.

TABLEAU I
Evolution des grandes masses du budget
(en millions de D.A.)

	1974			1975 ⁽¹⁾		1976	
	P*	R*	%				
A — Recettes	14 181	23 436	100 %	21 995	100 %	24 190	100 %
. Fiscalité ordinaire	5 890	8 000	34 %	7 265	33 %	8 280	34 %
. Fiscalité pétrolière	6 500	13 400	56 %	13 000	60 %	15 000	62 %
. Participation du secteur d'Etat	1 581	1 524	6 %	1 200	5 %	910	4 %
. Autres recettes	290	500	4 %	530	2 %		
B — Dépenses	14 173	13 496	100 %	21 854	100 %	23 285	100 %
. Dépenses de fonctionnement	7 673	9 496	70 %	13 169	60 %	14 600	62 %
. Dépenses d'équipement	6 500	4 000	30 %	8 685	40 %	8 685	38 %
C — Solde	+ 8	+9 940		+ 141		+ 915	

* P : prévisions. R : réalisations.

Source : construit d'après la loi des finances.

(1) Le 30 juillet 1976, les chiffres des réalisations financières de l'année 1975 n'étaient pas encore publiés.

Le tableau I nous montre enfin, pour 1976, la disparition du poste « participation du secteur d'Etat », dont l'importance était irrégulière et qui est désormais intégrée sous la rubrique « autres recettes ».

Les dépenses de fonctionnement du budget de l'Etat atteignent en 1975 plus de 13 milliards de DA (contre 7,6 milliards de DA en 1974), soit 60 % du total, dont 3,5 milliards de DA pour le soutien des prix des produits de première nécessité.

TABLEAU II
Etat prévisionnel des dépenses pour le soutien des prix. Années 75 et 76.
(en millions de dinars)

	1975	1976
1. Céréales et légumes secs	970	1 170
2. Sucre, huile et graines oléagineuses	2 290	756
3. Farines, semoules et pâtes	200	262,5
Total	3 460	2 188,5

Source : Lois de finances.

Le niveau actuel des prix de certaines denrées sur le marché mondial a obligé l'Algérie, compte tenu des difficultés de sa production agricole, à accorder, depuis 1974, une part importante de son budget pour l'importation de ces produits de première nécessité : 1,960 milliards de dinars en 1974, contre 3,5 milliards de dinars en 1975 (7 % des dépenses définitives de l'Etat).

Pour 1976, les prévisions montrent une baisse (2,18 milliards), due à l'assainissement d'une situation comptable entre l'Etat et l'ONACO. On constate ici que la priorité a été donnée à la défense du pouvoir d'achat des travailleurs les moins favorisés. Pour confirmer cette tendance, on note que le budget de fonctionnement des administrations, quoique encore très important, a été sévèrement comprimé. La mise en place progressive d'une nouvelle politique d'austérité fiscale devrait permettre, à terme, d'assainir la situation budgétaire.

Grâce au prix élevé du pétrole, les dépenses d'équipement progressent encore fortement en 1975 : 2,2 milliards de dinars supplémentaires leur sont affectés (+ 33,6 %). Ces dépenses d'équipement (8.685 millions DA) sont surtout destinées à financer des investissements non directement productifs, mais nécessaires à la croissance de l'économie : éducation, formation, équipements collectifs et sociaux, agriculture et hydraulique.

A ces dépenses d'équipement, il faut ajouter les « investissements planifiés des entreprises publiques », qui sont répartis et financés par le système bancaire, en fonction des plans de financement présentés par les entreprises (voir tableau IV).

Comme en 1974, les 141 millions de DA d'excédent budgétaire devraient servir au Trésor public pour financer les « Investissements planifiés des entreprises », les assainissements financiers des entreprises déficitaires, et notamment les crédits bancaires impayés du secteur autogéré agricole.

B. LES NOUVELLES MESURES FISCALES ET LE PROBLÈME DES RÉSERVES MONÉTAIRES.

Parmi les recettes fiscales ordinaires prévues, il faut souligner le caractère social et dynamique des nouvelles mesures fiscales pour 1975. Ces mesures peuvent être regroupées en deux volets distincts : les allègements fiscaux et les mesures d'aggravation.

Les allègements fiscaux prévoient la suppression de toutes les impositions frappant le secteur agricole (11,8 milliards de DA exonérés pour le secteur autogéré), l'exonération de l'impôt sur les salaires pour les travailleurs de toutes catégories dont le salaire mensuel brut est égal ou inférieur à 500 DA, la suppression de la vignette automobile pour tous les véhicules, l'exemption des droits d'enregistrement pour les ventes d'immeubles construits dans le cadre de l'opération « Epargne-Logement », et la suspension des droits de douanes à l'importation de certains produits de première nécessité.

Parmi les mesures d'aggravation, il faut retenir principalement celles qui touchent le secteur privé et les couches moyennes. D'une part, il est

décidé un relèvement du taux d'imposition pour les sociétés de capitaux dont les bénéficiaires sont dorénavant imposables au taux de 60 %, et de l'imposition des plus-values de cession d'immeubles et de fonds de commerce. D'autre part, l'augmentation des droits indirects frappe une série de produits : les vins et bières, le tabac, le carburant et la taxe spécifique sur les véhicules de tourisme. Cet ensemble de mesures fiscales devrait permettre d'assurer la croissance régulière de la fiscalité ordinaire, tout en permettant aux moins favorisés, en particulier dans le monde rural, de maintenir leur niveau de revenus.

TABLEAU III

Evolution des mesures monétaires totales en fin de période.

	1974	1975	1976 ⁽¹⁾
I	1 401	1 083	1 415
II	1 878	1 172	1 452
III	1 987	1 284	
IV	1 689	1 353	

Source : F.M.I. *International Financial Statistics*. Avril 1976.

(1) Evaluation trimestrielle (?).

Il faut enfin aborder le problème des réserves monétaires, qui ont subi une baisse sensible au cours de l'année 1975. Le tableau IV montre l'état des réserves à chaque fin de période. La baisse au début de l'année 1975 a atteint un minimum de 761 millions de dollars à la fin du mois de mai. Cette chute des réserves, qui sont passées de 1987 millions de dollars au troisième trimestre 1974 à 761 millions de dollars au cours du second trimestre 1975, est liée aux difficultés sur le marché du pétrole. Mais il faut remarquer une forte reprise en fin d'année 1975 et au début de 1976. Cette reprise s'explique par l'aboutissement des efforts déployés par l'Algérie pour obtenir des prêts à long terme sur le marché financier international (3).

C. LA STRUCTURE GÉNÉRALE DES INVESTISSEMENTS.

Pour une meilleure lecture du tableau IV, il faut préciser que, depuis 1971, les investissements productifs ont été « débudgétisés ». Désormais, le volume des dépenses prévues pour ces investissements est fixé par la loi des finances, sous l'intitulé : « Investissements planifiés des entreprises publiques ».

L'évolution des dépenses d'équipement réalisées par l'Etat montre un accroissement plus important que les années précédentes (+ 33,6 %). La première observation à faire est de relever la baisse relative de la part

(3) Le 9 octobre 1976, un consortium international de 46 banques accordait à la BNA et à la BEA un prêt de 200 millions de dollars pour chacune. Des prêts de moindre importance ont été accordés à la CNAN (17 millions de dollars) et à la SNMC (45 millions de dollars).

TABLEAU IV
Programme annuel d'investissement
(en millions de DA)

	Loi de Finances 1974		Variations 1976/75 (%)	Loi de Finances 1975	
A — Investissements réalisés par l'Etat	%			%	
1. Industrie et Tourisme	402	6,2	+ 25,1	503	5,7
2. Agriculture et Pêches	643	9,9	+ 46,7	943	10,8
3. Hydraulique	665	10,2	+ 29,3	860	9,9
4. Communication et Télécom- munication	600	9,2	+ 12,5	675	7,6
5. Education et Formation	1 365	21	+ 31,7	1 797	20,7
6. Habitat rural	290	4,5	+ 27,7	370	4,5
7. Equipements collectifs, sociaux et administratifs	1 155	17,7	+ 26,1	1 456	16,8
8. Entreprises et réalisation	80	1,2	+ 175,0	220	2,5
9. Programmes spéciaux	1 020	15,7	+ 31,4	1 340	15,5
10. Crédits en cours d'affectation	280	4,3	+ 86,1	521	6,0
Sous Total :	6 500	100 %	+ 33,6	8 685	100 %
B — Investissements planifiés des entreprises publiques					
1. Industrie et Tourisme	7 878	69 %	+ 50,7	11 872	70 %
2. Développement rural et pêches	965	8,5 %	+ 34,0	1 293	7,6 %
3. Transports	755	6,7 %	+ 44,7	1 300	7,7 %
4. Télécommunications	200	1,8 %	+ 65,0	330	1,9 %
5. Habitat urbain	720	6,4 %	+ 11,1	800	4,7 %
6. Zones industrielles	215	1,9 %	+ 16,3	250	1,5 %
7. Commerce — Distribution	150	1,3 %	+ 86,7	280	1,6 %
8. Entreprises de réalisation	425	3,8 %	+ 102,3	860	5 %
Sous Total :	11 308	100 %	+ 50,2	16 985	100 %
Total Général :	17 808		+ 44,2	25 670	

Source : Lois de finances.

du secteur industriel, qui diminue en 1975 (6,2 % en 1974, 5,7 % en 1975). Cette baisse s'explique par le transfert de ces investissements, qui sont réalisés par les entreprises publiques pour la plus grande part : 1 878 millions de DA en 1974 — 69 % du total des investissements planifiés, contre 11 872 millions de DA en 1975 — 70 % du même total, avec un taux d'accroissement de 50,7 % d'une année sur l'autre. Ce secteur reste donc dominant si l'on considère qu'à lui seul il absorbe 70 % des investissements planifiés.

Cette tendance révèle un déséquilibre; on finance un secteur industriel en plein essor sous forme de prêts, alors que pour le secteur agricole, considéré comme peu productif, les investissements doivent être assurés par

concours définitifs sur le budget de l'Etat (il n'existe pas encore d'entreprises de réalisation attachées au secteur agricole).

Le total des investissements planifiés des entreprises représente le double de ceux réalisés par l'Etat (16 985 millions de DA contre 8 685 millions de DA pour l'année 1975). Ces investissements planifiés s'accroissent de 50,2 % (5,5 millions de DA) pour 1975.

Le secteur « éducation et formation » s'accroît régulièrement d'une année à l'autre (+ 31,7 % en 1975) et représente en pourcentage la même part du budget de l'Etat que les années précédentes (23 % en 1973, 21 % en 1974, 20,7 % en 1975). Parallèlement, la part accordée aux équipements collectifs sociaux et administratifs progresse de la même façon, quoique plus modestement (+ 26,1 % en 1975, 1 458 millions de DA, soit 16,8 % du budget total de l'Etat).

Il y a deux postes « Habitat rural » et « Entreprises et Réalisations », qui, bien que peu importants en valeur (370 millions de DA et 220 millions de DA pour 1975, ce qui représente un accroissement de + 27,7 % et de + 17,5 % par rapport à 1974), sont significatifs de l'effort déployé par l'Etat dans la construction des villages socialistes et dans la création de régies de Wilaya et de Commune qui commencent à prendre en charge certains programmes de constructions. On retrouve le poste « Entreprises de réalisation » dans les investissements planifiés, qui s'accroît de + 102,3 % en 1975 (860 millions de DA contre 425 en 1974).

Comme nous l'avons déjà souligné, 70 % des investissements planifiés sont alloués à l'industrie. A ce poste, on peut adjoindre celui des zones industrielles (250 millions de DA en 1975, + 16,3 % d'accroissement) qui se développera de façon sensible dans les années à venir. La mise en place de nouvelles structures de commercialisation et de distribution se traduit par un accroissement de + 86,7 % (280 millions de DA pour 1975). Ce secteur prendra également de l'importance dans les budgets à venir.

Un effort important est engagé pour les « Communications et Télécommunications », qui représentent, en 1975, 675 millions de DA du budget de l'Etat, et 330 millions de DA pour les entreprises publiques.

Il faut enfin souligner que le secteur de l'habitat reste globalement sacrifié, malgré les programmes ruraux lancés depuis 1973 : 720 millions de DA en 1974 contre 800 en 1975 pour l'habitat urbain, soit un accroissement de + 11,1 % et 290 millions de DA en 1974, contre 370 en 1975, pour l'habitat rural.

II. — LE DÉVELOPPEMENT DES FORCES PRODUCTIVES DANS LES SECTEURS NON AGRICOLES

A. LA POLITIQUE DES INVESTISSEMENTS.

L'agrégation des parties A et B du Tableau IV, rapportées aux prévisions

du deuxième Plan Quadriennal, nous permet d'évaluer les efforts déployés en 1974 et 1975 pour la mobilisation des ressources dans le but de l'élargissement des capacités productives (voir tableau V).

On peut ainsi constater qu'au milieu de la période du deuxième Plan Quadriennal les investissements effectués dans les secteurs de *l'industrie et du tourisme* représentent déjà 46,4 % du total à investir dans toute la période, alors que, pour *l'agriculture et pêche, l'hydraulique et l'éducation-formation*, on n'a pas encore mobilisé plus de 33 % du total à la fin de la période quadriennale.

TABLEAU V
Investissements totaux autorisés
(en millions de DA)

	A 1974	%	B 1975	%	C 1974-77	%	A+B/C
Agriculture et Pêche	1 608	9,0	2 236	8,7	12 160	10,9	31,6 %
Industrie } Tourisme }	8 280	46,6	12 375	48,2	43 000	43,5	46,4 %
Hydraulique	665	3,7	860	3,4	4 600	4,2	33,1 %
Education — Formation	1 365	7,6	1 797	7,0	9 947	9,0	31,7 %
Secteur tertiaire et divers	5 890	33,1	8 402	32,7	34 054	31,0	41,9 %
Total	17 808	100	25 670	100	110 217	100	39,4 %

(Construit à partir du tableau IV).

Sources : Lois de finances, S.E.P., Rapport Général du II^e Plan Quadriennal.

Parallèlement, si on compare les structures des investissements qui résultent des lois des finances et des prévisions globales du Plan, on constate des valeurs systématiquement inférieures à ces prévisions pour l'agriculture et pêche, l'hydraulique, l'éducation-formation, alors que l'industrie et le tourisme, en 1974-75, bénéficient d'une part des investissements plus importante que celle prévue par le Plan Quadriennal.

Au total, 40 % environ des investissements monétaires prévus par le Plan ont été déjà autorisés. Il faut toutefois souligner que les chiffres pour 1974 et 1975 sont des prévisions budgétaires : comme on l'a vu, en 1974 les réalisations ont été inférieures aux prévisions.

Ces données montrent une accentuation des efforts d'équipement dans les secteurs considérés prioritaires par le Plan, en tout premier lieu l'industrie; un certain retard peut être constaté au contraire dans les secteurs considérés « moins prioritaires », comme l'agriculture et l'éducation. D'ailleurs, des différences importantes entre prévisions du Plan et engagements des lois de finances existaient déjà pour l'ensemble de la première période quadriennale (1).

(1) Cf. Chronique économique de l'Algérie, AAN 1974, p. 374-376.

D'autre part, ces chiffres ne peuvent être que des indicateurs partiels de la création réelle de capital fixe; au-delà des engagements financiers, en effet, il faut prendre en compte les délais de réalisation et de mise en marche des établissements nouveaux.

Les investissements sont rarement réalisés dans les délais prévus, et les résultats en termes de production sont le plus souvent inférieurs aux prévisions pour les premières années.

C'est la raison pour laquelle les responsables algériens, au lieu d'achats d'usines « clés en mains » sont maintenant orientés vers la formule « produits en mains » (1). Il s'agit de contrats prévoyant un engagement direct de la société étrangère contractante, non seulement au niveau de la mise en marche, mais aussi de la gestion de l'usine nouvelle pendant une période de temps limitée, à travers un système d'« indexation » des règlements sur la production.

En développant ce nouveau genre de contrat, on se propose d'améliorer sensiblement, tant les délais de réalisation des investissements, que les rendements productifs, l'efficacité du transfert de technologie et la formation de personnel qualifié. Toutefois, au-delà même du coût élevé de ce moyen et des effets prévisibles de limitation du nombre des offres, on pourrait s'interroger sur la compatibilité de certaines méthodes et techniques de gestion industrielle ainsi introduites de plus en plus, et les « objectifs politiques » de transformation des rapports de production dans une perspective socialiste, qui s'expriment principalement dans la « Gestion Socialiste des Entreprises ».

B. LE DÉVELOPPEMENT PRODUCTIF.

Au moment où nous écrivons, aucune prévision sûre n'est disponible sur le montant de la PIB en 1975, même si certaines estimations évaluent à 10 % environ son accroissement par rapport à l'année précédente.

D'autre part, nous disposons des chiffres définitifs pour 1974 (voir tableau VI).

TABLEAU VI
Développement de la PIB

	1972	1973	1974
En millions D.A.	24 175	28 270	43 802
Accroissement sur l'année précédente	—	+ 16,9 %	+ 54,9 %

Source : S.E.P.

(1) Voir MM. SALEM et coll., « Ressources, richesses naturelles et stratégie contractuelle au Maghreb », AAN 1974, p. 151.

La croissance de la production brute en résulte de toute évidence; en particulier, on remarque la hausse spectaculaire en 1974 (bien qu'inférieure aux premiers chiffres prévisionnels), due à la réévaluation rapide du prix du pétrole, à partir du dernier trimestre 1973.

Le tableau VII montre la structure de la PIB par grands secteurs.

Une première donnée caractéristique est la faible participation du secteur agricole à la création de la PIB (malgré un accroissement de 20 %), alors qu'au moins la moitié de la population active travaille dans ce secteur. Sur les problèmes de fond de l'agriculture, nous reviendrons plus loin.

La seconde donnée caractéristique est la place, déjà dominante et désormais prépondérante, des hydrocarbures, qui passent de 24 à 41,5 % sur le total entre 1973 et 1974. Il faut évidemment rappeler qu'il s'agit ici de valeurs aux prix courants; encore une fois, la hausse des prix est à la base de ces résultats.

L'importance relative de la place occupée par les hydrocarbures détermine en pourcentage le poids inférieur d'autres secteurs, tels que les activités tertiaires, qui ont néanmoins connu un accroissement remarquable (+ 19 %). Le BTP confirme son dynamisme dans un contexte d'industrialisation accéléré comme celui de l'Algérie: son accroissement est de l'ordre de 30 %.

Le taux de croissance est relativement plus faible (+ 8,7 %) dans les industries de transformation. Pour certains secteurs, comme la chimie, les chiffres publiés par le SEP révèlent même une baisse en valeur absolue.

TABLEAU VII
Structure de la PIB (aux prix courants)

	1973	%	1974	%	Accroissement 1974/1973
Agriculture	2 628	9,3	3 178	7,3	+ 20,9 %
Industrie de transformation	4 647	16,4	5 053	11,5	+ 8,7 %
Autres industries*	627	2,2	846	1,9	+ 34,9 %
B.T.P.	3 451	12,2	4 481	10,2	+ 29,8 %
Hydrocarbures	6 781	24,0	18 163	41,5	+ 167,8 %
Transports et Services	10 136	35,9	12 081	27,6	+ 19,1 %
Total	28 270	100	43 802	100	+ 54,9 %

Source : S.E.F.

* Mines et carrières, énergie et eau.

Cela confirme la tendance à un ralentissement généralisé des activités industrielles en 1974, qui nous est indiqué par l'évolution des indices de la production des sociétés nationales (voir tableau VIII). Des problèmes sérieux au niveau de l'organisation, de la gestion et de la maîtrise des procédés technologiques, semblent être à l'origine de ces difficultés.

En 1975 toutefois, la tendance est nettement plus favorable et on remarque une reprise productive un peu partout. Malgré cela, dans certains secteurs (encore la chimie et le bois et papier), on n'arrive pas à rattraper les niveaux de production de 1973.

Le secteur pétrolier mérite une attention particulière. La production brute de pétrole en 1975 est presque égale à celle de 1974, après la baisse enregistrée par rapport à 1973, comme l'indique les chiffres suivants :

Production brute de pétrole
(en millions de tonnes)

1973	50,8
1974	47,2
1975	47,8

L'évolution peu favorable, surtout sur le marché européen, de la demande de ce produit, qui s'est manifestée à partir du deuxième semestre 1974, se poursuit au cours de l'année suivante.

TABLEAU VIII

*Indices de la production industrielle des sociétés nationales
par secteur d'activité économique (base 100 en 1969)*

	1973	1974	1975
Eau et énergie	159,6	178,6	205,7
Hydrocarbures	120,0	110,9	114,3
Mines et Carrières	111,6	120,8	125,0
Ind. Sider. Mécan. Métal. élec.	176,7	178,5	213,7
Matériaux des constructions	120,9	122,4	125,1
Chimie et pétrochimie	228,2	187,9	213,7
Industries alimentaires	145,6	160,4	171,7
Textiles	99,1	94,7	99,0
Cuirs et peaux	110,6	157,7	160,7
Bois et papiers	195,1	176,1	176,4
Industries diverses	81,5	74,9	—
Total hors hydrocarbures	149,6	155,1	172,6
Total industries manufacturières	159,5	159,3	178,9
Total Général	130,3	126,3	134,4

Source : S.E.P.

Nous reprendrons les données relatives à la conjoncture pétrolière dans le cadre de l'analyse du commerce extérieur.

C. L'EMPLOI.

La non réalisation d'un certain nombre d'investissements dans les délais prévus entraîne, parmi d'autres conséquences, un retard dans la

création d'emplois par rapport au rythme rapide de la croissance démographique et de l'entrée des nouvelles générations sur le marché du travail.

Les choix technologiques en faveur de solutions fortement capitalistiques se justifient seulement si l'élévation de la productivité permet la maximisation du surplus dégagé et donc l'accélération maximale de la croissance économique. Dans ce cas, on peut s'attendre aussi à un élargissement rapproché des niveaux de la consommation et de l'emploi. Si, au contraire, les temps du « décollage » ne sont pas respectés, il est inévitable que les retards se reflètent lourdement sur l'emploi.

Le deuxième Plan Quadriennal prévoit la création de 456 000 emplois nouveaux non agricoles entre 1974 et 1977. En comparant les chiffres des enquêtes du Secrétariat d'Etat du Plan, qui concernent seize secteurs principaux d'activités non agricoles, on constate que, d'octobre 1973 à octobre 1975, moins de 100 000 nouveaux postes de travail ont été créés (1). L'évolution de la structure de l'emploi non agricole (voir tableau X) montre bien le rôle toujours dominant du secteur du bâtiment et des travaux publics : 170 000 emplois à la fin de 1975, avec un accroissement de 18 000 unités environ.

Pour l'ensemble des secteurs considérés par l'enquête, l'accroissement était de 58 739 unités, près de 12 %. Une partie prépondérante de cette création d'emplois a eu lieu dans le secteur public, alors que le secteur privé paraît dynamique uniquement dans le BTP. Il s'agit de valeurs non négligeables, mais qui doivent être comparées à l'étendue actuelle du chômage et du sous-emploi, à une démographie galopante (avec un taux d'accroissement naturel de la population de 3,6 % par an environ) et aux objectifs de réintégration en Algérie des émigrés.

Parmi les branches industrielles considérées, celle des hydrocarbures demeure la plus importante du point de vue de l'emploi (55 794 effectifs au 31.10.1975); il s'agit d'ailleurs d'un secteur où le rapport capital/emploi est parmi les plus élevés.

La deuxième industrie créative d'emplois est celle de la production et transformation des métaux (47 169 effectifs à la même date); des accroissements importants sont envisageables dans ce secteur, surtout dans l'hypothèse d'un développement de la production de biens de consommation durables.

Nous trouvons ensuite des secteurs de l'industrie légère, comme alimentation, boissons et tabacs (37 716 emplois), et le textile (32 525). La création d'emplois dans ces secteurs, comme d'ailleurs dans celui des matériaux de construction, est relativement réduite, en conséquence directe avec les choix technologiques opérés par le planificateur algérien, en faveur des techniques « de pointe », très capitalistiques et souvent très automatisées.

Une autre caractéristique est l'inadaptation actuelle de l'offre de travail à la demande, ce qui se manifeste en pénurie de cadres, de techniciens et de main d'œuvre qualifiée.

(1) Cf. S.E.P., Enquête Emploi et Salaire de 1974 et 1975, Alger.

TABLEAU IX
Evolution de l'emploi salarié
 (octobre 1974 — octobre 1975)
 Ensemble des secteurs juridiques

Branches d'activité économique	Effectifs occupés au	
	31-10-74	31-10-75
1. Industries extractives	15 414	18 403
2. Pétrole brut et gaz naturel	43 934	55 794
3. Industries alimentaires boissons tabacs	36 935	37 716
4. Industries textiles	30 342	32 525
5. Industries du cuir et chaussures	7 009	6 918
6. Industries chimiques	11 743	13 167
7. Matériaux de construction	18 187	21 219
8. Sidérurgie	20 656	24 284
9. Production et transformation des métaux	42 332	47 169
10. Industries du bois du liège et meubles	9 891	10 103
11. Industries du papier et imprimerie	8 342	9 416
12. Autres industries manufacturières	5 919	5 989
13. Bâtiment et travaux publics	151 958	170 844
14. Electricité gaz, eau et services sanitaires	8 324	10 034
Total industrie sauf B.T.P.	259 028	292 817
15. Banques assurances et affaires immobilières	18 800	20 660
16. Transports et communications	43 195	47 399
Total Toutes activités considérées	472 931	531 720
Total secondaire	410 986	463 661

Cela explique la présence de 8 513 travailleurs étrangers, presque tous aux niveaux les plus hauts de qualification. Le dépassement de cette situation dépend de l'avancement des programmes de formation. La contribution des femmes à l'économie nationale est marginale, pour les raisons d'ordre social et culturel bien connues; les femmes représentent 5,5 % des travailleurs, et 52 % d'entre elles n'ont aucune qualification.

En général, on peut dire que l'importance du secteur tertiaire et des activités non directement productives dans la création des emplois non agricoles est confirmée. Le risque à ce propos est évidemment la multiplication des postes de travail peu productifs (par exemple dans la fonction publique), en fonction d'une résorption, d'ailleurs partielle, du chômage.

La racine du problème, comme on a déjà eu l'occasion de le dire(1), réside dans les caractéristiques des technologies importées en Algérie, ainsi que dans la nature des secteurs « de base », où se concentrent les investissements.

(1) Cf. Chronique Economique de l'Algérie, AAN 1974, p. 394.

La gravité du problème de l'emploi industriel productif et l'insuffisance à ce niveau d'une politique de « pôles » de croissance industrielle et d'industries lourdes, ont été saisies par les auteurs du deuxième Plan Quadriennal, qui envisagent la nécessité de créer un tissu industriel de portée locale, pour diffuser le développement et l'emploi sur l'ensemble du territoire (2). Dans ce but, une circulaire du S.E.P. précise le champ d'action des programmes d'industries locales décentralisées (matériaux de construction, transformation des métaux, bois et papier, artisanat de services) (3). Jusqu'à présent, toutefois, la réalisation des programmes de ce genre reste limitée et ponctuelle.

D. LES PROBLÈMES EN SUSPENS.

L'effort d'accumulation, accompagné par une politique d'austérité dans la consommation, demeure très important, le taux d'accumulation étant près de 40 % du revenu total.

La source de financement de l'investissement productif, étant donné le faible niveau de rentabilité et d'autofinancement du secteur industriel dans son ensemble, est de plus en plus identifiable avec la rente pétrolière (et en perspective avec celle du gaz naturel). Le processus d'industrialisation paraît néanmoins être arrivé à un point décisif. Après la création des « pôles » de croissance d'abord, et des structures industrielles « de base » (principalement dans la pétrochimie et la sidérurgie) ensuite, le deuxième Plan Quadriennal prévoit le lancement de nouvelles unités productives, qui représentent une progression en aval dans les principales filières industrielles. C'est donc sur l'industrie manufacturière qu'on met de plus en plus l'accent, notamment la mécanique et la pétrochimie dans leurs multiples branches.

En même temps, on se pose le problème d'une répartition géographique plus équilibrée des nouvelles installations, pour dépasser justement la situation de « pôles » géographiquement et économiquement isolés de leur environnement.

Malgré cette tendance, comme on l'a vu, des retards importants se manifestent dans la mise en production des nouvelles unités. De plus, l'utilisation des capacités productives demeure excessivement faible dans plusieurs secteurs. Les lourdeurs bureaucratiques créent fréquemment des entraves à l'intégration productive. Par exemple, malgré la mise en marche de l'usine de tracteurs Sonacome de Constantine, la demande de la part de l'agriculture algérienne (4000 tracteurs par an environ) n'est satisfaite qu'à moins de 50 % par la production nationale. Certaines unités pétrochimiques d'Arzew travaillent à moins de 20-30 % de leurs capacités.

Il s'agit évidemment de phénomènes qui ne peuvent pas ne pas entraîner de conséquences. On pourrait se demander alors, non seulement quel sera le

(2) S.E.P., Rapport Général du II^e Plan Quadriennal, p. 102.

(3) S.E.P., Circulaire du 25-11-1975, portant sur le programme définitif de l'industrie locale.

coût global de ces retards et quelles contradictions ils vont engendrer au sein du « modèle » algérien, mais aussi qui va payer ces coûts non négligeables.

Un autre élément qui pèsera dans le futur sur les choix de la stratégie industrielle, est constitué par la demande croissante de la part des nouvelles couches moyennes urbaines : biens de consommation durables en premier lieu.

Les tractations qui sont en cours au moment où nous écrivons entre Fiat et le Ministère de l'Industrie, pour la construction d'une grande usine de voitures à Oran, sont en effet révélatrices. On pourrait dire la même chose pour les projets de fabrication de produits électroménagers.

Une question se pose : dans quelle mesure cette demande nouvelle qui se développe pourrait-elle se substituer au débouché « traditionnel » agricole ? Pour répondre à cette interrogation, qui se lie d'ailleurs aussi à la problématique des échanges extérieurs, il sera utile d'aborder le problème des relations entre l'industrie et agriculture.

II. — LES PROBLÈMES DE L'AGRICULTURE (1)

Dans ce même Annuaire, G.D. De Bernis, en juillet 71, reprenait les problèmes de fond liés au dynamisme interne des relations entre Agriculture et Industrie dans le cadre du modèle algérien de développement (2).

Dans la perspective d'une stratégie d'industrialisation basée, déjà depuis plusieurs années, sur la sidérurgie et la première transformation des métaux d'une part, et sur la transformation des hydrocarbures 70-73 représente, selon de Bernis, la phase au cours de laquelle une structure industrielle cohérente est mise en place, à partir des pôles de croissance préexistants.

Dans ce processus, l'un des points essentiels est le développement en aval des productions, par rapport aux industries industrialisantes de base. En effet, le rapport général du premier Plan Quadriennal (70-73) explicitait la préoccupation de relier la sidérurgie à la demande de produits induite par la réalisation des divers investissements et de fournir aux secteurs industriel et agricole les biens d'équipement dont ils ont besoin.

A partir de cela, le rôle dévolu à l'agriculture en tant que consommatrice de biens industriels est de la plus grande importance : « L'Algérie a choisi, dès l'amorce de sa politique d'industrialisation, d'équiper d'abord les secteurs susceptibles de fournir à l'agriculture les biens dont celle-ci avait besoin pour sa modernisation. Ainsi l'industrie pouvait avoir le maximum d'impact sur la productivité du travail, ... en même temps qu'elle trouvait des débouchés ».

Dans ce but, il n'était pas suffisant que l'industrie produise des biens

(1) Cf. également la partie *Etudes* dans cet Annuaire.

(2) G.D. DE BERNIS, Le plan quadriennal de l'Algérie (1975-73) AAN 1970, 195 sq.

destinés à l'agriculture, mais il fallait que celle-ci soit mise en état de les consommer.

A ce propos, de Bernis constate que : « depuis l'Indépendance, la politique agricole algérienne est restée très en retard sur sa politique industrielle ». Les conséquences se mesuraient à l'époque (1971) en termes de véritables régression du secteur, avec une série de phénomènes tels que les retards de la modernisation, la faiblesse du surplus dégagé, l'érosion, la diminution des exportations agricoles, l'augmentation du sous-emploi et l'accélération de l'exode rural.

La conséquence qu'il tirait de cette évolution était très nette : « Si cette situation se poursuit, il est exclu que l'agriculture devienne le débouché attendu de l'industrie. L'industrialisation est remise en question dans son orientation actuelle et dans la seule logique dans laquelle elle puisse être conçue ». Selon l'auteur, les responsables du secteur industriel ont pris conscience de ces risques et ont exercé une pression pour la mise en œuvre d'une véritable modernisation de l'agriculture; cela ressort du contenu de la partie agricole du premier Plan Quadriennal, et s'exprime pleinement au moment du démarrage (toujours en 1971) de la Révolution agraire.

Après cinq années, il nous semble essentiel de reposer la question de fond soulevée par l'auteur que nous venons de citer, pour saisir l'évolution des relations entre l'industrie et l'agriculture et les tensions qui en résultent, chargées de conséquences pour le développement global de l'économie algérienne.

Pour aborder plus concrètement ce problème de fond, nous allons dégager quelques tendances significatives de la situation dans ce secteur.

A. LA PRODUCTION ET LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE.

L'impression générale donnée par les séries statistiques de la production agricole passée est celle d'un secteur en faible progression depuis 1962. Cette impression est confirmée par les chiffres de la valeur ajoutée, comme le montre le tableau X.

TABLEAU X
Valeur ajoutée agricole
(millions de dinars)

Période	Prix courants	Prix constants de 1969
1965 (moyenne 1963-67)	2 143	2 205
1968 (moyenne 1966-70)	2 299	2 306
1971 (moyenne 1969-73)	2 518	2 255

Source : M.A.R.A.

Si l'on rapporte l'évolution en prix constants de la valeur ajoutée agricole au taux d'accroissement démographique elle correspond à une nette

diminution de la production par tête. Cette évolution d'ensemble recouvre évidemment des évolutions différenciées selon les secteurs juridiques et le type de culture

Alors que le secteur autogéré a progressé lentement, avec une période de plus faible production de 1962 à 1966, le secteur privé régresse particulièrement à partir de 1971, période d'application de la Révolution agraire.

Mise à part la vigne, qui a vu sa production régresser, on constate en gros une augmentation de 20 % pour les autres productions agricoles, en particulier celles qui sont demandées sur le marché intérieur : agrumes, légumineuses, pomme de terre, produits de l'élevage.

A ce propos, des estimations récentes pour les années à venir montrent que, si la production doit augmenter de 25 % régulièrement, la consommation intérieure, elle, croîtra de 40 %, ce qui pose à moyen terme le problème de la satisfaction des besoins alimentaires de l'Algérie.

Le tableau XI nous montre que, si l'on ramène en moyenne annuelle de trois ans pour éliminer dans une certaine mesure l'effet des variations annuelles de pluviométrie, la production totale du secteur autogéré, en prix constants de 1967-69, n'avait pas encore retrouvé, en 1971-73, le niveau de 1963-66. Sans le vin, la production a retrouvé, en 1971-73, le niveau de 1959-61. Les productions en expansion par rapport à 1959-61 sont les céréales, la viande et le lait principalement.

Ces évolutions, qui montrent la faiblesse du secteur doivent être mises en relation avec les investissements dans l'agriculture, qui, bien qu'ils aient considérablement augmenté depuis 1973, sont restés faibles jusqu'à cette époque, en valeur absolue et relative. De plus, les résultats financiers du secteur autogéré ont été dès le départ obérés par le coût élevé de sa reconversion et par la rémunération peu élevée de certaines spéculations résultant de la politique de bas prix à la consommation. Les données disponibles indiquent que le secteur a dégagé un déficit financier de l'ordre de 300 à 400 millions de dinars par an jusqu'en 1973. Ces déficits financiers ont fait périodiquement l'objet d'opérations d'assainissement, jusqu'en 1975, où l'ensemble des impayés sur crédits accordés au secteur ont été définitivement épongés par l'Etat.

Il faut signaler que les deux dernières années 1974 et 1975 montrent un redressement très sensible du secteur dû d'une part à de bonnes conditions climatiques, mais surtout à un déblocage partiel des prix à la production.

Comme facteur favorable, il faut également citer l'extension de l'usage d'intrants modernes (semences mexicaines, engrais chimiques et pesticides) qui étaient restés limités à certaines terres du secteur autogéré jusqu'en 1973.

Schématiquement, les principaux problèmes auxquels doit faire face le secteur autogéré à venir semblent être les suivants :

- accélérer la reconversion de la production vers les spéculations qui correspondent aux besoins nationaux,
- introduire un système d'encouragement à l'amélioration de la productivité,
- améliorer l'utilisation et l'entretien du matériel,

- assouplir et décentraliser le système de commercialisation (des efforts dans ce sens ont débuté depuis 1974).
- décentraliser et assouplir la structure et le système de gestion.

Pour ce qui concerne le secteur privé, il faut, tout d'abord, préciser qu'en application de la deuxième phase de la Révolution agraire, les moyens et grands propriétaires, en principe, n'existent plus (au 31 décembre 1975). Seuls subsistent les petits propriétaires privés occupant les terres pauvres et vivant pour la plus grande part en autoconsommation fondée sur les cultures vivrières (céréales et légumineux, alternant avec les jachères) et sur l'élevage traditionnel. D'une façon générale, ce secteur privé qui subsistera au terme de la Révolution agraire est composé d'exploitations de faible dimension et les techniques utilisées restent traditionnelles, sinon archaïques.

Trois éléments pourtant doivent être soulignés, concernant le secteur privé tel qu'il se présentait avant le début de la Révolution agraire :

- la grande importance de l'élevage traditionnel dans ce secteur,

TABLEAU XI
Production du secteur autogéré
 (millions de dinars; prix constants de 1967-69)

	Moyennes annuelles		
	1959-61	1963-66	1971-73
Céréales	293	233	316
Vin	685	431	268
Maraîchage	224	98	119
Agrumes	111	129	144
Divers	106	84	140
Total	1 400	975	987
Total, sans vin	715	544	719

Source : M.A.R.A.

- la faiblesse des rendements, comparés à ceux du secteur autogéré, due en grande partie à la faible consommation d'inputs modernes,
- la chute des investissements depuis 1969, à l'annonce de la Révolution agraire.

L'Algérie, à la veille de la Révolution agraire (en 1971), se trouvait face à deux secteurs agricoles, l'un moderne (l'autogéré), l'autre traditionnel (le privé). Dans ces conditions, on peut mieux comprendre pourquoi une réforme agraire était indispensable, d'autant plus que l'on peut admettre que 60 à 65 % de la population (11 700 000 au recensement de 1966) vit de l'agriculture et que 6 millions de personnes vivaient de l'agriculture privée.

B. LES OBJECTIFS DE LA RÉVOLUTION AGRAIRE.

La Révolution agraire a débuté sur la base de l'ordonnance présidentielle

du 8 novembre 1971. Ce projet d'envergure est l'aboutissement d'efforts convergents de la part du pouvoir politique et d'une partie des responsables algériens que l'on nomme les « Industrialistes » (1). Les uns dans une perspective essentiellement socio-économique. Ce bloc non homogène se heurtait de front à une structure sociale traditionnelle qui avait pu bloquer toutes les perspectives de transformation structurelle du secteur.

Ainsi, la volonté politique de détruire les inégalités dans la répartition des terres entre exploitants, et de revenus entre travailleurs salariés s'est alliée à la volonté économique de provoquer un changement profond du contexte agricole traditionnel, avec l'espoir de créer une « situation » favorable à la modernisation du secteur agricole dans son ensemble.

Pour cela, il fallait éliminer les propriétaires absenteïstes improductifs, mettre en place des organismes d'équipement et de service, dont l'activité devrait toucher le secteur privé et donner aux petits exploitants de ce secteur les possibilités d'accéder aux facteurs modernes de production.

Il s'agit en fait d'un projet aux implications multiples, dont l'un des buts essentiels est la restructuration de l'économie agricole algérienne dans les délais aussi rapprochés que possible. Deux objectifs de même importance peuvent être dégagés :

- d'une part, transformer les conditions de vie de façon à rapprocher les masses rurales du monde urbain, et limiter ainsi un exode rural menaçant;
- d'autre part, s'assurer une maîtrise accrue des facteurs de production en vue de la satisfaction des besoins intérieurs en produits agricoles et alimentaires.

La réalisation du projet est prévue sur plusieurs années, et comporte quatre phases :

1) La première a concerné l'affectation de certaines terres des collectivités publiques et privées à la Révolution agraire, et la distribution de ces terres entre les attributaires (décembre 1972 — décembre 1973).

2) La deuxième phase consiste dans l'affectation à la Révolution agraire des terres des propriétaires absenteïstes et de l'excès de terres possédées par les propriétaires privés au-delà des fourchettes fixées (commencé en 1973. Cette phase était presque terminée en décembre 1975).

3) La troisième phase concerne le réaménagement des zones pastorales. Ici, le projet est ambitieux, qui se propose de transformer les conditions sociales, économiques et physiques du milieu steppique. Commencée début 1974, cette phase devrait s'achever à la fin du deuxième Plan Quadriennal.

4) La quatrième phase, très liée à la troisième, s'attachera à la création d'entreprises ayant vocation à l'exploitation des zones forestières et alfatières. Entamée début 1975, cette phase reste pour le moment très modeste dans les réalisations (1).

(1) « Les Industrialistes » n'avaient pas une marge de choix importante, le seul autre marché étant celui des biens de consommation pour une minorité qui perçoit des revenus stables, mais on sait les risques que ceci comporte. Le seul marché utile était donc le marché potentiel que représente une agriculture en voie de se moderniser. Cf. G.D. de BERNIS, « L'économie Algérienne depuis l'Indépendance », AAN 69, p. 36.

(1) Cf. Charte de la Révolution Agraire.

Au total, le deuxième Plan Quadriennal estime que l'achèvement de la deuxième phase de la Révolution agraire, et son application partielle à la steppe, aux forêts et aux nappes alfatières, permettront d'installer plus de 100 000 attributaires, ce qui devrait porter à 150 000 personnes en 1977 le nombre de bénéficiaires directs de la Révolution agraire (soit 17 % de la population agricole estimée, si l'on inclut les familles). Ce calcul ne tient évidemment pas compte des obstacles de tous ordres que le déroulement du projet va rencontrer : résistances sociales, culturelles et politiques, et problèmes techniques.

Une action de cet ordre ne pouvant se juger qu'à long terme, on peut néanmoins affirmer que quelles que soient les difficultés rencontrées et les retards, elle aboutira à changer profondément le monde rural. Mais l'on peut se demander si les besoins alimentaires ne seront pas insurmontables à terme, et si l'industrie trouvera le marché potentiel dont elle a besoin.

TABLEAU XII
Révolution agraire,
situation générale au 30 novembre 1975

Nature des coopératives :		Attributions :	
— G.M.V.	831	— SAU (ha)	920-914,34
— CAPRA	3 633	— Palmiers (Nbre)	772 610
— C.A.E.C.	763	— Béliers (Nbre)	2 504
— CAPCS	610	— Brebis (Nbre)	87 329
Attributaires individuels :	2 394		
Attributaires :		Villages socialistes :	
— Hommes	79 618	— Nombre	34
— Femmes	555		

GMV : Groupement de mise en valeur.

CAPRA : Coopérative agricole de production de la R.A.

CAEC : Coopérative agricole d'exploitation en commun.

CAPCS : Coopérative agricole polyvalente, communale de service.

Source : S.E.P.

C. LES PERSPECTIVES A LONG TERME.

Si la mise en œuvre d'une politique agricole dynamique ne posait aucun problème aux responsables algériens à ses débuts (en 1971), il semble que quatre années après, un débat de fond s'instaure quant au modèle économique de référence.

En effet, comme nous l'avons observé au début de cette partie, l'agriculture était considérée dès le départ comme étant le débouché à terme d'une production industrielle autocentrée dans le cadre d'une indépendance économique nationale. Cette hypothèse ne semble pas aussi valide en 1975 pour certains responsables du Ministère de l'Industrie qui, constatant le retard persistant du secteur agricole, l'estiment insuffisant en tant que

débouché et seraient prêts à réorienter certaines unités industrielles vers la production de nouveaux biens de consommation, au profit des « couches moyennes », ainsi que vers certaines productions à l'exportation, ce qui, selon eux, compenserait la faiblesse du débouché agricole.

D'autres au contraire, en particulier certains responsables du Ministère de l'Agriculture, affirment avec force que le secteur agricole consomme bien plus de la capacité de production du secteur industriel (par exemple les tracteurs), et que c'est l'industrie qui est en retard sur l'agriculture (manque d'organisation, retards et sous-dimensionnement des unités).

Il n'est pas possible de donner, pour le moment, plus de poids à l'une ou l'autre des interprétations; le débat reste ouvert. Ce qui est certain, c'est que les objectifs de l'économie algérienne à l'horizon 80 dans le domaine agricole sont de satisfaire les besoins alimentaires croissants du pays; mais déjà à cette date presque toutes les ressources naturelles classiques de l'agriculture seront utilisées ou en voie de l'être (1). Il conviendra alors, et impérativement de faire avancer la recherche de nouvelles solutions, telles que le recours à dessalinisation de l'eau de mer et l'utilisation des terres marginales, car à l'horizon 2000, les prévisions, même dans le meilleur des cas, sont sombres.

Ainsi, pour ne citer que les chiffres les plus significatifs, et en tenant compte de l'hypothèse la plus favorable en matière d'évolution démographique (soit 35 millions d'habitants), « l'Algérie subira des déficits de plus en plus croissant en produits alimentaires, jusqu'à devenir quasiment impossibles à combler, même en ayant recours à des importations massives. Suivant le niveau des efforts consentis dans tous les domaines (humain, matériel, organisationnel, financier...), et la rapidité de leurs effets, les déficits seront de l'ordre de :

TABLEAU XIII
Prévisions des déficits agricoles (1)

Principaux produits	Besoins an 2000 (35 Mil. hab.)	Hypothèse I		Hypothèse II	
		Production nationale	Déficits prévisibles	Production nationale	Déficits prévisibles
Céréales	6 200 000	2 800 000	3 400 000	5 100 000	1 100 000
Sucre	770 000	35 000	735 000	170 000	600 000
Huiles végétales	420 000	40 000	380 000	185 000	235 000
Lait	3 150 000	660 000	2 490 000	1 700 000	1 450 000
Viande	675 000	160 000	515 000	475 000	200 000

unité : tonne.

(1) L'hypothèse I résumant les déficits en produits alimentaires dans le cas où les efforts à accomplir dans les années qui viennent devaient évoluer au rythme actuel.

L'hypothèse II résumant les déficits dans le cas où toutes les potentialités actuellement recensées étaient exploitées au maximum : hypothèse que l'on peut qualifier d'optimiste.

(1) S.E.P., Dossier pour la préparation du II^e Plan Quadriennal 1974-77 : « Orientations et objectifs généraux ».

Même si l'on peut porter des critiques à de telles prévisions, en supposant que d'ici là des substituts auront été trouvés (et c'est peut-être l'un des rôles du secteur industriel), le secteur agricole devrait être considéré comme prioritaire et ce jusqu'à la fin du siècle, si on veut répondre convenablement aux besoins sociaux en matière d'alimentation.

IV. — LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Le débat sur les orientations de fond de l'industrialisation en Algérie, que nous venons de citer, nous amène aussi à aborder les problèmes du commerce extérieur.

En effet, l'hypothèse d'un tournant dans ce domaine est directement liée à la recherche de nouveaux débouchés pour une production industrielle de produits manufacturés, que l'on prévoit de plus en plus importante et dynamique dans les prochaines années.

L'insuffisance du débouché agricole demanderait notamment la recherche et le développement d'une nouvelle diversification des exportations au niveau des produits, et donc au niveau des partenaires. Autrement dit, l'écoulement à l'extérieur de produits finis et semi-finis des secteurs mécanique et pétrochimique demanderait nécessairement une recherche de marchés nouveaux, en direction des pays du Tiers-Monde, notamment africains et arabes. Les marchés occidentaux (européen et américain) occupent actuellement une place prédominante dans les exportations algériennes en conséquence de la place, elle aussi prédominante, des hydrocarbures dans la structure des biens exportés.

Dans cette hypothèse, le rôle des exportations changerait en profondeur; au lieu d'être uniquement source d'accumulation en devises, elles devraient aussi assurer l'écoulement et la valorisation d'une production industrielle diversifiée.

De toute façon, en 1975, la structure du commerce extérieur algérien apparaît encore très rigide; le poids des hydrocarbures tendra même à s'accroître ultérieurement.

A. LES IMPORTATIONS.

Les chiffres définitifs que nous publions pour 1974 (voir tableau XIV) ont subi un réajustement sensible par rapport aux données publiées dans un premier temps. La classe de produits qui augmente le plus sensiblement est « alimentation, boissons, tabacs ».

Pour 1975, au moment où nous écrivons (juillet 1976), nous ne disposons que des chiffres relatifs au premier semestre.

TABLEAU XIV
Importations par classes de produits
 (en millions de dinars)

	1974	%	1 ^{er} Semestre 1975	%
Alimentation boissons, tabacs	3 740	21,0	2 681	20,1
Energie et lubrifiants	246	1,4	187	1,4
Matières premières	1 256	7,1	697	5,2
Produits semi-finis	4 925	27,7	3 363	25,2
Biens d'équipement	5 580	31,4	5 029	37,7
Biens de consommation	2 006	11,4	1 390	10,4
Total	17 786	100	13 345	100

Source : S.E.P.

Les postes les plus importants dans la structure des importations sont les biens d'équipement, les produits semi-finis et les produits alimentaires. L'importance des deux premiers groupes dépend évidemment de la réalisation des projets industriels prévus par le Plan Quadriennal. Le premier semestre 1975 montre une tendance importante à l'accroissement en valeur de ce type d'importations (5 029 millions de DA de biens d'équipement, contre 5 580 pour toute l'année 1974). Il faut néanmoins pondérer cette donnée avec les taux de l'inflation internationale.

On peut d'autre part remarquer combien l'appareil productif algérien est loin d'être en condition de satisfaire lui-même la demande induite par les investissements nouveaux, même en ce qui concerne les produits semi-finis. L'exemple de la production de ciment, qui reste largement insuffisante par rapport aux besoins nationaux malgré l'introduction récente de procédés technologiques de pointe, est significatif à ce propos.

D'autre part, l'importation de biens de consommation continue d'être rigidement contrôlée (à 10 % environ du total) dans le cadre d'une politique d'austérité. Les aspirations de consommation des élites urbaines et des nouvelles classes moyennes ne se traduisent pas en termes d'importations importantes, les produits de luxe étant toujours sévèrement taxés ou contingentés. C'est un élément qu'il faut souligner surtout par rapport à la situation opposée qu'on trouve dans plusieurs pays africains.

Enfin, nous avons vu précédemment les problèmes structurels de l'agriculture (et de la démographie) qui peuvent fournir une explication de fonds au poids des importations alimentaires, de céréales en premier lieu. Il faut noter toutefois qu'en 1975 une bonne récolte ne se reflète pas dans une baisse de ces importations. Cela s'explique par la nécessité de compléter la constitution d'un stock stratégique en céréales. En effet, pour 1976, à la

suite d'une autre bonne récolte, les responsables espèrent ne pas avoir à recourir aux importations de blé.

B. LES EXPORTATIONS.

Les données concernant les exportations (voir tableau XV) confirment d'abord la place des hydrocarbures qui, à partir de 1974, se stabilisent au-dessus de 90 % du total.

TABLEAU XV
Exportations par classes de produits
(en millions de dinars)

	1974	%	1 ^{er} Semestre 1975	%
Alimentation, boissons, tabacs	664	3,4	198	2,9
Energie et lubrifiants	18 261	93,2	6 574	92,8
Matières premières	311	1,6	139	2,0
Produits semi-finis	230	1,2	101	1,4
Biens d'équipement	81	0,4	53	0,7
Biens de consommation	46	0,2	13	0,2
Total	19 594	100	7 080	100

Source : S.E.P.

Les exportations en biens alimentaires qui, encore en 1973, représentaient 12 % du total, sont marginales; agrumes, dattes et vin procurent en 1974 moins de devises qu'en 1973. Les chiffres du premier semestre 1975 confirment cette tendance. En effet, l'objectif stratégique de l'agriculture algérienne est désormais de faire face au défi des besoins alimentaires d'une population en croissance rapide; les possibilités d'exportation étant relativement peu intéressantes, par rapport à celles liées aux hydrocarbures.

Les revenus pétroliers, en 1974, ont atteint le niveau record de 18,2 milliards de DA, en conséquence des hausses des prix effectués par l'OPEP à partir de la fin de 1973.

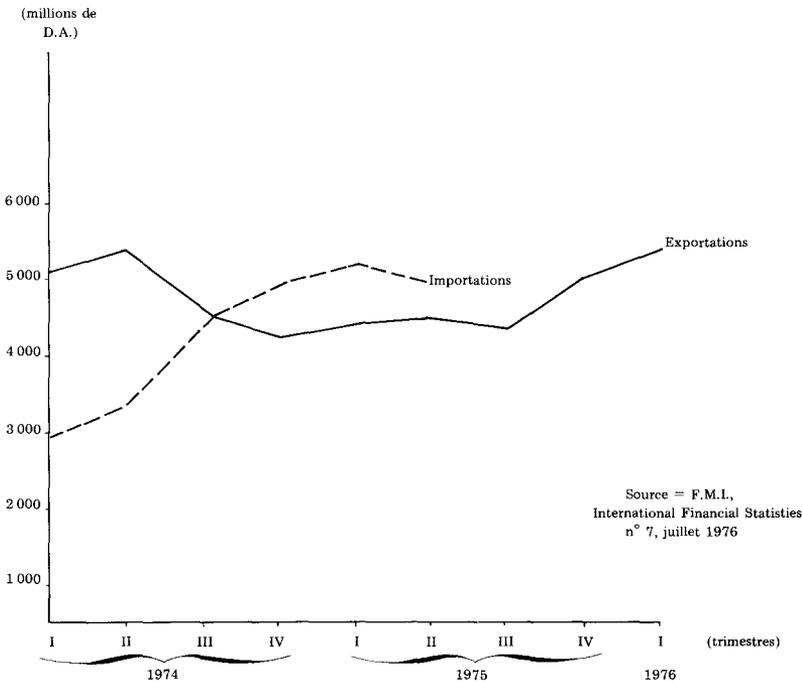
Toutefois, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire (1), à partir du second semestre 1974 la conjoncture du marché international du pétrole évolue de façon défavorable pour les pays producteurs, à cause de la récession dans les pays occidentaux, surtout en Europe, qui réduit la demande, et aussi de la volonté politique de la part des pays industrialisés de réduire les importations énergétiques en éliminant tout gaspillage.

(1) Cf. Chronologie économique Algérie, AAN 1974, p. 382 et suiv.

Cette évolution conjoncturelle, qui continue en 1975, frappe en particulier, à l'intérieur de l'OPEP, les pays les plus vulnérables, tels que l'Irak ou l'Algérie, parce que producteurs « moyens » et lourdement engagés avec des programmes d'investissements et de développement. Il faut ajouter que la réduction de la production, comme soutien aux prix, a été opérée par l'ensemble des pays de l'OPEP seulement en 1975, donc avec un certain retard par rapport à l'évolution de la demande, alors que l'Algérie avait pris cette mesure dès le troisième trimestre 1974.

L'attitude algérienne au sein de l'OPEP, en conséquence, a été d'essayer de développer sa propre « rente de position » en proposant des modalités nouvelles de calcul de « primes » sur les prix de référence, à partir des produits finis de la transformation du pétrole. De cette façon, les qualités du pétrole algérien, un « brut léger » à faible teneur en soufre, peu polluant, ont été valorisées par rapport aux bruts du Golfe. Les responsables algériens estiment en effet que d'ici 1985 la demande sera plus favorable aux pétroles légers.

GRAPHIQUE I
Evolution des échanges extérieurs 1974-75



Source : F.M.I., International Financial Statistics n. 7, Juillet 1976.

Nous remarquons enfin que, pour 1974, la balance commerciale présente un excédent de 1 808 millions de DA. A la suite d'un accroissement important

des importations et de la conjoncture pétrolière qu'on vient de mentionner, dans les premiers six mois de 1975 la balance redevient déficitaire. Malgré cela, on note une amélioration des exportations à la fin 1975, et au début 1976, ce qui pourrait permettre un certain rééquilibrage de la balance, même sur le total de l'année (voir graphique 1).

En ce qui concerne le gaz naturel, à l'heure actuelle, son exploitation commerciale demeure relativement faible : en 1974, on en a exporté pour 255 millions de DA, contre 16 952 millions d'exportations de pétrole. Le gaz donnera toutefois la ressource que l'on compte exploiter à fond, à moyen et à long terme; les réserves sont évaluées à 2,8 - 3 milliards de mètres cubes exploitables. Toutefois, deux difficultés se posent :

- le coût très élevé des investissements nécessaires, notamment pour la liquéfaction,
- la difficulté à établir les contrats de livraison, qui doivent s'étendre sur plusieurs années.

C. LA STRUCTURE GÉOGRAPHIQUE. LE DIFFÉREND AVEC LA FRANCE.

Les grandes lignes de la stratégie de diversification des partenaires commerciaux continuent de marquer la structure géographique des échanges en 1974 et dans la première moitié de 1975 (voir tableau XVI).

TABLEAU XVI
Structure géographique des échanges
(en pourcentage)

	Import.		Export.	
	1974	1 ^{er} Semestre 1975	1974	1 ^{er} Semestre 1975
C.E.E.	60,5	61,2	54,3	52,5
(dont France)	27,9	33,7	18,0	12,0
(dont R.F.A.)	13,8	14,4	22,4	21,0
Pays de l'Est	5,6	3,4	4,8	8,0
Amérique du Nord	13,0	12,6	24,8	29,5
Pays Arabes	1,6	1,1	1,7	0,1
Autres pays	19,3	21,7	14,4	9,9
Ensemble	100	100	100	100

Cette stratégie, qui vise encore en premier lieu la France, est néanmoins strictement conditionnée par la nature des produits échangés. Son caractère de pays mono-exportateur d'hydrocarbures lie en effet l'Algérie au marché mondial de ce produit stratégique, c'est-à-dire aux marchés des pays occidentaux.

Cela nous explique pourquoi la diversification des exportations s'opère en faveur d'autres pays de la CEE, ou des Etats-Unis. En 1974, pour la première fois, le client le plus important de l'Algérie n'est plus la France, mais l'Allemagne Fédérale. En 1975, ce sont les USA qui semblent occuper cette place.

Il s'agit donc d'un processus qu'on pourrait définir de « diversification limitée ».

Les échanges, tant avec les pays d'Europe orientale qu'avec les autres pays Arabes ou du Tiers-Monde, demeurent très limités, et ce, malgré une certaine hausse des exportations vers les pays de l'Est en 1975.

Même en tenant compte de son caractère limité, la diversification apparaît moins avancée au niveau des importations, où la France est encore largement le premier fournisseur de l'Algérie en 1974, et tend même à améliorer sa position au début de 1975.

Les importations en provenance des USA et du Canada (céréales et machines) ne dépassent pas 13 % du total, alors que la CEE représente plus de 60 %. Il faut considérer une certaine rigidité des importations algériennes en provenance de la France, qui retarde la politique de diversification. Il s'agit là, d'une part de biens de consommation de première nécessité, d'autre part de biens d'équipement dont la livraison demande plusieurs années, et qui impliquent ensuite des achats continus et importants en pièces détachées.

Dans une certaine mesure, des facteurs d'ordre culturel et linguistique jouent encore en faveur des produits venant de France.

De toute façon, ce retard et ces difficultés à diversifier géographiquement les importations, par rapport aux exportations, s'accroissent au cours de l'année 1975, et sont à l'origine du déficit commercial important avec la France. Ce déficit, à côté des autres facteurs d'ordre plutôt politique, est à la base de la crise que les relations franco-algériennes ont traversé en 1975.

Selon les chiffres cités par le Ministre du Commerce Yaker (1), pour la période janvier-novembre 1975, les importations venant de France se sont élevées à 7,4 milliards de francs, alors que les exportations vers la France se sont limitées à 2,8 milliards de francs. Le déficit atteint donc 4,6 milliards (5 milliards sur toute l'année).

En effet, l'Algérie est toujours le premier client africain et arabe de la France, alors que les compagnies pétrolières françaises ont préféré acheter le brut saoudien ou irakien, inférieur qualitativement, mais moins cher que le « brut léger » algérien.

Dans le domaine du gaz naturel, GDF n'a pas accepté, contrairement aux sociétés américaines ou espagnoles, une réévaluation du prix dans le cadre de contrats signés antérieurement aux dernières hausses.

Le déficit commercial bilatéral, qui a entraîné un déficit dans la balance des paiements entre les deux pays, a été expliqué sur la base de consi-

(1) Cf. *Le Monde*, 28.1.1976.

dérations tritement technico-économiques du côté français, alors que les dirigeants algériens y attachent une signification de mauvaise volonté politique. Dans ce cadre, il faut placer, vers la fin de l'année, la rupture définitive des relations avec Elf-Erap, une société qui, n'ayant pas de ressources fondamentales en dehors de l'Algérie, se trouvait dans une situation relativement faible.

Selon l'avis des responsables algériens, Elf-Erap, qui exprimait une position très avancée en 1965, avait montré de moins en moins de souplesse à partir de 1971; il est possible de voir dans cette rupture la fin d'un certain héritage gaulliste en matière pétrolière. De plus, on reproche aux sociétés françaises un manque de dynamisme technologique par rapport aux multinationales américaines. Il est significatif qu'un compromis ait été trouvé avec CFP, qui se présente beaucoup plus comme compagnie multinationale.

En tout cas, pour faire face à la situation qu'on vient de décrire, les dirigeants algériens ont mené une action vigoureuse en vue de limiter les importations venant de France; des dispositions en ce sens ont été données aux sociétés nationales dès la fin de 1975.

En conséquence, on a remarqué un accroissement important des achats en provenance d'autres pays occidentaux, comme la RFA, l'Espagne ou l'Italie. Est significatif à ce propos le cas du grand projet d'une usine de 100 000 voitures à Oran, pour lequel des négociations avaient été entamées avec Renault. Au début 1976, les responsables du Ministère de l'industrie ont préféré ouvrir et conclure de nouvelles tractations avec Fiat pour cet investissement d'extrême importance, sur lequel d'ailleurs les membres du groupe dirigeant semblent être encore partagés, à cause des coûts (financiers et sociaux) d'un tel projet, par rapport aux options de fond de la stratégie algérienne de développement.

Giovanni BALCET.

Michel NANCY.